

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MSH - Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université François Rabelais de Tours

Université d'Orléans

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Institut des Sciences Humaines et sociales – INSHS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Pascal Chevalier, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :

Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire

Acronyme de la fédération :

MSH Val de Loire

Label et N° actuels :

USR 3501

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2021-2022) :

M. Xavier Rodier

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Pascal Chevalier, université Montpellier 3

Experts :

Mme Laurence Boulegue, université de Picardie Jules Verne — UPJV

Mme Marie Després-Lonnet, université Lumière — Lyon 2

Mme Virginie Detournay, Centre national de la recherche scientifique — CNRS (représentante du personnel d'appui à la recherche)

M. Jean-Charles Edouard, université Clermont-Auvergne

M. Jean-François Girres, université Paul-Valéry Montpellier 3

Mme Anne-Peggy Hellequin, université Paris Nanterre (représentante CNU)

M. Yann Lignereux, université de Nantes

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Arnaud Banos

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire est une unité de service et de recherche (USR 3501) sous la triple tutelle du CNRS, de l'université d'Orléans et de l'université de Tours. Née en 1989 en tant que Maison des Sciences de la Ville (MSV) elle est reconnue par le CNRS en 1998 comme unité mixte de services (UMS 1835). En 2012, elle connaît une transformation importante par l'élargissement de son périmètre territorial cette fois, en adéquation avec la dimension PRES « Centre-Val de Loire Université ». Elle intègre alors cinq nouvelles unités de l'université d'Orléans. En 2013, l'unité mixte de services (UMS 1835) devient Unité de Services et de Recherche (USR 3501). L'intégration des unités de recherche en SHS des universités d'Orléans et de Tours se poursuit avec trois nouvelles équipes en 2012, deux en 2014, deux en 2019 et une en 2020.

La MSH Val de Loire est principalement installée dans des locaux de l'université de Tours (sites Lesseps et Watt) dans lesquelles elle héberge, pour partie, l'UMR Citeres. Elle dispose d'un relais à Orléans par la présence d'une directrice adjointe et d'une ingénieure d'étude contractuelle disposant de bureaux dans l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et Droit, Économie, Gestion.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire fédère 22 unités de recherche situées à Tours et Orléans, soit tous les laboratoires en Sciences Humaines et Sociales de la Région Centre-Val de Loire. Cette fédération comprend : cinq UMR CNRS, dont une avec l'université d'Orléans, deux avec l'université de Tours, une avec les universités d'Orléans et de Tours et une avec les universités de Poitiers et de Tours ; une UPR CNRS ; et seize équipes universitaires, dont six à Orléans, neuf à Tours et une à Orléans et Tours. Au total cela représente un collectif de recherche couvrant toutes les disciplines des SHS, d'environ 1300 chercheurs, enseignants-chercheurs, techniciens, ingénieurs et doctorants. Elle est l'une des 22 maisons du Réseau national des MSH. Elle a un rôle actif et structurant dans des Réseaux Thématiques de Recherche régionaux (RTR) financés par la Région Centre-Val de Loire pour des périodes de quatre ans et tous résolument pluridisciplinaires : Image (RTRI) ; Données, Intelligence Artificielle, Modélisation et Simulation (DIAMS), Milieux et Diversité (MIDI) et Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA). Elle figure également parmi les structures fondatrices (en 2001) du réseau inter-MSH Information Spatiale et Archéologie (ISA).

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

SHS — Sciences humaines et sociales

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Xavier RODIER, Ingénieur de Recherche CNRS

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'équipe de la MSH Val de Loire est constituée d'agents titulaires du CNRS et de l'université de Tours affectés à l'USR 3501, de CDD occupant des fonctions pérennes financées par la MSH sur les dotations des universités d'Orléans et de Tours et de CDD sur projets. De 2016 à 2021, l'effectif global est passé de neuf à 19,6 ETP. L'effectif des titulaires CNRS est passé de quatre à 5,8 ETP et celui des titulaires Université de Tours est resté stable à deux ETP. Les fonctions pérennes sont passées de deux à 3,8 ETP sur la dotation de l'université de Tours. Les ETP sur projets sont au nombre de six en 2021 (3 CNRS et 3 pour l'université de Tours) contre un seul en 2016.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Depuis 2020, la MSH Val de Loire fédère l'ensemble des laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales de la Région Centre-Val de Loire. Son bilan scientifique sur la période 2016-2021 s'appuie sur des activités transversales mobilisant les chercheurs de ses différents laboratoires. Son programme scientifique se structure autour de cinq orientations thématiques : — Ville et études urbaines ; — Monnaie et finance ; — Humanités environnementales ; — Mutation des normes ; — Modèles, modélisation, simulation. La MSH Val de Loire s'inscrit pleinement dans les missions et les objectifs qui lui sont assignés. La gouvernance est largement partagée et collégiale entre l'équipe de direction, les directeurs des unités, les responsables d'axe, les représentants des tutelles et des écoles doctorales, membre du comité de pilotage. Par ailleurs, le comité note

la présence d'une véritable politique scientifique cohérente et suivie : les axes sont bien définis au sein d'une approche holistique.

La MSH Val de Loire joue un rôle de relais et de soutien au déploiement des plateformes nationales. L'Atelier numérique ainsi a été reconnu comme plateforme labellisée par le RnMSH. Il participe fortement à la mutualisation des services d'appui à la recherche en s'intégrant pleinement dans les principes FAIR et les objectifs de science ouverte portés par le réseau des MSH. Elle joue également un rôle important dans le développement de l'IR-Huma-Num en Val de Loire, en pilotant ou participant à plusieurs consortiums, notamment autour de l'archéologie, des textes d'auteurs, des corpus de langage ou de musiques numériques. Elle a réussi à développer des recherches regroupant plusieurs UR, de disciplines différentes sur les deux sites d'Orléans et de Tours, remportant à cette occasion un financement régional en 2015. Ces transversalités ont permis depuis d'organiser des manifestations et de déposer d'autres projets à d'autres échelles, notamment internationales. Six projets européens ont été déposés, en partenariat avec la Région et d'autres partenariats à travers le Studium Loire Valley Institute for Advanced Studies qui regroupe plusieurs établissements de l'enseignement supérieur et de recherche régionaux.

La MSH Val de Loire a, tout au long du contrat, conforté son rôle dans la structuration de la recherche en SHS dans la région Val de Loire puisque toutes les unités de recherche de SHS (22) en sont membres, à l'exception des EC de STAPS de l'université d'Orléans. Ce rôle est d'autant plus important et stratégique qu'il n'existe pas encore, à ce jour, de partenariat formalisé entre les deux sites universitaires d'Orléans et de Tours (à la suite des échecs de la mise en place d'une Comue). De plus, le dossier et la visite ont fait état de relations privilégiées avec la Région dont elle est l'interlocuteur privilégié pour ce qui relève de la recherche en SHS et de ses appels à projets et Réseaux Thématiques de Recherche (RTR) pluridisciplinaires.

Comme le montre le nombre important de sollicitations (notamment plus de 300 demandes d'appui technique) auprès de la MSH de la part de chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, la dynamique de la structure est résolument ascendante. Néanmoins, par rapport à la montée en charge de l'activité et l'ambition du projet, la fédération semble sous-dimensionnée, notamment en matière d'encadrement RH (en particulier dans les domaines d'appui technique et de l'audiovisuel) et en matière de locaux. Ce sous-dimensionnement renforce par ailleurs le déséquilibre entre le pôle de Tours qui bénéficie de 7,8 ETP pérennes (dont 5,8 CNRS et 2 de l'université) et le site d'Orléans qui fonctionne uniquement avec un ETP sous contrat. Plus largement, les fonctions pérennes sur dotations propres des tutelles sont passées de deux à 3,8 ETP pour l'université de Tours, de 0 à 1 pour l'université d'Orléans et les ETP sur projets sont désormais au nombre de six (3 CNRS et 3 pour l'université de Tours) contre un seul en 2016. Cette dynamique traduit une précarisation de l'emploi, accentuée par la difficulté à recruter des personnels compétents, dont la forte mobilité se traduit à terme par un risque de perte en compétences.

Par ailleurs, si un effort a été consenti pour intégrer au mieux l'ensemble des disciplines, les initiatives d'appels à projets connaissent des retours inégaux selon les domaines de recherche : le rapport indique que, de 2016 à 2021, seules quinze unités de recherche sur 22 (soit les 2/3) ont répondu à ces AAP. Il apparaît que les unités de recherche en éthique, psychologie, cognition, droit et philologie répondent peu à ces AAP. Ceci dit, l'évolution de l'axe Transmissions, transferts, réappropriation devrait permettre une meilleure intégration des chercheurs relevant des humanités. Le nouvel axe La santé dans tous ses états devrait lui aussi ouvrir à des unités jusqu'ici moins présentes des possibilités pour des projets en recherche fondamentale (unités de psychosociologie par exemple).

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

La première recommandation concernait la demande de rééquilibrage de l'apport des unités de recherche dans la dynamique de la MSH. Il était noté notamment le fait que l'activité était assurée, de manière trop privilégiée, par les deux UMR les plus importantes du site tourangeau (Citeres et CESR). Même si la MSH a fait un effort en matière d'intégration de l'ensemble des équipes de la structure fédérative (aide au montage et au financement de projets co-portés, mise à disposition de plateformes techniques, séminaires, etc.), les deux grosses UMR tourangelles continuent d'occuper une place centrale aussi bien dans le portage des projets (plus de la moitié les concernent) que dans la mutualisation des postes (par exemple, l'augmentation de la masse salariale CNRS en 2020 et 2021, comprenant deux agents, est mutualisée à 50 % avec l'UMR Citeres).

La seconde recommandation concernait la prise en compte du problème de l'éloignement géographique entre les deux sites d'Orléans et de Tours, qui semblait ralentir la dynamique de la MSH. Cette recommandation a été en partie suivie d'effets. Outre des efforts importants consentis (séminaires retransmis simultanément à Orléans par visioconférence, défraiement des stagiaires orléanais pour suivre des formations à Tours, subventions aux associations de doctorants d'Orléans de même qu'à celles de Tours), 1 ETP a été créé en 2017 grâce à la dotation de l'université d'Orléans pour assurer le relais de la MSH sur ce site. Néanmoins, l'inégale participation des tutelles à la dynamique de la MSH et surtout la forte montée en charge de l'activité sur contrat des unités de Tours (avec le recrutement de 6 PAR en 2021), continue à creuser l'écart entre les deux sites (celui de Tours rassemblant la quasi-totalité des personnels d'appui à la recherche).

Enfin, le troisième point de vigilance concernait les difficultés autour des moyens humains dont la MSH Val de Loire disposait, et notamment le ratio entre titulaires et contractuels. L'effectif global est passé de neuf à 19,6 ETP et celui des titulaires de six en 2016 (4 CNRS et 2 pour l'université de Tours) à 7,8 en 2021 (5,8 CNRS et 2 pour l'université de Tours) ; les CDD occupant des fonctions pérennes ont également augmenté. Ils sont passés de 2 à 3,8 ETP sur la dotation de l'université de Tours. Le seul personnel administratif et technique du site d'Orléans est également un CDD. Le nombre de contractuels sur projet atteint même un pic en 2021 avec six ETP. Le ratio de 40 % de titulaires et de 60 % de contractuel s'est maintenu.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

Les tutelles de la MSH Val de Loire sont au nombre de trois : deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Université de Tours, Université d'Orléans) et le CNRS (InSHS).

Les MSH constituent des instruments de transformation des SHS autour de quatre missions principales dont (1) le déploiement-relais de structures de recherche comme les TGIR nationales ; (2) la mutualisation de services d'appui à la recherche notamment autour des données ; (3) le développement des transversalités scientifiques dans les laboratoires de recherche afin de fédérer des unités autour d'un projet avec une visibilité nationale et internationale ; et (4) la structuration et l'animation de la recherche sur leur territoire. La MSH Val de Loire s'inscrit pleinement dans ces missions et qui sont ses objectifs principaux.

1. La MSH joue tout à fait son rôle de relais et de soutien au déploiement des plateformes nationales. L'Atelier numérique ainsi a été reconnu comme plateforme labellisée par le RnMSH. Il permet de mutualiser et de mettre en réseau les compétences et les ressources en matière de collecte, de traitement et de valorisation de données variées (textuelles, sonores, iconographiques, spatiales et statistiques) pour les UR de la MSH ou dans les projets portés par la MSH. La mission de soutien se traduit aussi par des formations à destination, notamment des jeunes chercheurs. Ceci permet d'envisager la poursuite d'une dynamique forte dans les années à venir. Par ailleurs, la MSH assure aussi un rôle important dans le développement de l'IR-Huma-Num en Val de Loire en pilotant ou participant à plusieurs consortiums de l'IR-Huma-Num, notamment autour de l'archéologie, des textes d'auteurs, des corpus de langage ou de musiques numériques. Un poste financé par l'IR permet de contribuer à un web sémantique.

2. L'Atelier numérique participe fortement à la mutualisation des services d'appui à la recherche pour toutes les UR. Il s'intègre dans les principes FAIR et les objectifs de science ouverte portés par le réseau des MSH.

3. Autour de cinq puis de six axes interdisciplinaires, la MSH a réussi à développer des recherches regroupant plusieurs UR, de disciplines différentes, sur les deux sites, remportant à cette occasion un financement régional en 2015. Ces transversalités co-construites par les membres des UR ont permis depuis d'organiser plusieurs manifestations et de déposer d'autres projets à d'autres échelles, notamment internationales. Six projets européens ont été déposés, en partenariat avec la Région et avec d'autres partenariats à travers le Studium Loire Valley Institute for Advanced Studies qui regroupe plusieurs établissements de l'enseignement supérieur et de recherche régionaux. Les journées scientifiques annuelles de la MSH sont aussi l'occasion d'échanger sur les différents axes et les projets financés par la MSH. Ces derniers sont à destination des jeunes chercheurs ou de

projets plus matures. La visite a montré un fort engagement de l'équipe de direction, des membres de la MSH et des UR tant pour gestion de l'unité que pour le projet scientifique à venir.

4. La MSH Val de Loire a enfin consolidé son rôle dans la structuration de la recherche en SHS dans la région Val de Loire puisque toutes les unités de recherche de SHS (22) en sont membres, à l'exception en décembre 2021 des EC de STAPS de l'université d'Orléans. De plus, le dossier fait état de relations privilégiées avec la Région dont elle est l'interlocutrice pour ce qui relève de la recherche en SHS et de ses appels à projets et Réseaux Thématiques de Recherche (RTR) pluridisciplinaires.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

Depuis 2020, la MSH Val de Loire fédère l'ensemble des laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales de la Région Centre-Val de Loire. Son bilan scientifique sur la période 2016-2021 s'appuie sur des activités transversales mobilisant les chercheurs de ses différents laboratoires. Son programme scientifique se structure autour de cinq orientations thématiques : — Ville et études urbaines ; — Monnaie et finance ; — Humanités environnementales ; — Mutation des normes ; — Modèles, modélisation, simulation. Notons que depuis 2021, une réflexion a été engagée, pour, dans le cadre du prochain contrat, reconfigurer ses axes afin de faciliter et d'élargir les possibilités d'interaction disciplinaire notamment avec les collègues du secteur santé.

L'essentiel de son activité scientifique consiste en une implication en tant que partenaire dans des projets de recherche portés par les laboratoires présents dans le périmètre de la MSH. On notera quatorze projets financés par la région dont la MSH est partenaire (Env ArDa porté par le laboratoire Iramat, Lapter porté l'UMR Citeres ou URBALIGER porté par l'UR POLEN pour ne citer que les plus récents obtenus en 2021). La MSH a porté et hébergé un projet financé par le réseau des MSH (VECCAR) et a été partenaire de cinq autres (Aura, Smare, ExSitu3D, BoHum et TheoDDLses). Enfin, elle a été partenaire de six projets financés par l'Union européenne, dont quatre H2020 (ARIADNEPlus, 4 CH, Nexogenese et Arsinoe), et de deux projets financés dans le cadre du FEDER (Par TOURS et CepAtlas).

Elle parvient à développer une partie de ses activités scientifiques à une échelle internationale, notamment avec sa participation à l'organisation de plusieurs séminaires et conférences (on notera par exemple l'organisation d'un webinaire « on International Trade », partenariat entre le LEO et la Banque du Canada réunissant plus de 110 participants, venant de dix-huit pays européens différents, sept européens et onze hors Europe sur les quatre continents), en plus des partenariats que les différents chercheurs et laboratoires membres peuvent entretenir. Cette ouverture internationale s'est également concrétisée avec l'organisation en 2020 d'un colloque international FAIR Heritage entièrement numérique qui a réuni 150 personnes appartenant à 22 pays.

De même, dans le cadre de projets soutenus par la MSH se sont structurés des réseaux internationaux d'importance. On peut citer ici le réseau « NihonEuropa-XXI » (porté par le Groupe d'études et de recherches sur la coopération internationale et européenne). De même, le projet « Coloniality confinement and order », porté par l'UMR Citeres et financé par la MSH à hauteur de 7000 euros sur les formes d'internement établies par les métropoles coloniales du sud de l'Europe au sein de leurs empires, mobilise des chercheurs de différents pays (notamment Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Maroc).

Le dossier fait également mention de réponses à des AAP Horizon Europe émanant des axes, ou de thématiques transversales pilotées par la MSH Val de Loire. On notera également la volonté d'un renforcement de ses relations avec Le Studium Loire Valley Institute for Advanced Studies, agence régionale qui accueille des chercheurs de renommée internationale dans toutes les disciplines scientifiques.

Pour faciliter les synergies fédératives scientifiques, la MSH Val de Loire a mis en place plusieurs « dispositifs ». Il s'agit en premier lieu des appels à projets destinés à soutenir financièrement les projets à ambition pluridisciplinaire, en particulier dans le cadre des Réseaux Thématiques de Recherche régionaux (Image [RTRI], Données, Intelligence Artificielle, Modélisation et Simulation [Diams], Milieux et Diversité [Midi] et Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation [IEHCA]). Ces derniers sont lancés chaque année et sont ouverts à tous les chercheurs de son périmètre. Depuis 2019, l'évaluation des projets soumis est confiée entièrement au conseil scientifique. De même, l'AAP « générique » a été modifié (en 2021) avec la distinction entre des projets qualifiés d'émergents qui peuvent bénéficier d'un fonds d'amorçage, et des projets plus structurés qui bénéficient d'un soutien financier plus important. Pour la période 2016-2021, 73 projets ont été sélectionnés par l'appel à projets générique pour un total de 138 080 €. Le taux de réussite est de 40 %. Entre 2016 et 2021, quinze laboratoires sur les 22 ont répondu à l'AAP « générique ».

Le deuxième temps fort de la mise en synergie de l'activité scientifique des chercheurs membres de la MSH est l'organisation annuelle d'une journée scientifique pendant laquelle les porteurs de projets ayant reçu un financement dans le cadre de l'appel à projets annuel (année n-1) exposent les résultats de leurs recherches. Cette journée scientifique est couplée à la réunion du conseil scientifique de la MSH où sont présentés le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir.

Au niveau des différents axes thématiques de la MSH, un certain nombre de manifestations scientifiques ont également favorisé les échanges entre disciplines. Ainsi l'axe « villes et études urbaines » a organisé en 2020 un

colloque international «Espaces à saisir : Interstices et communs urbains. La ville à l'épreuve de l'interdisciplinarité». L'axe «Monnaie et finance» a organisé des séminaires transversaux annuels autour de travaux en cours ou achevés. De même, quatre de leurs projets ont été financés lors des AAP. Ils rassemblent, autour du laboratoire porteur, au moins une autre équipe relevant de l'axe Monnaie et finance et des équipes extérieures au périmètre de la MSH. Un programme de recherche interdisciplinaire (programme Castor) élaboré avec les membres de l'axe «Humanités environnementales» a également été soutenu dans le cadre de l'AAP sur la problématique du voisinage Homme-Castor. L'axe «Mutations des normes et des rapports aux normes» organise, deux fois par an, des ateliers thématiques réunissant des collègues en gestion, en économie, en sociologie et en science de l'éducation appartenant à d'autres laboratoires et d'autres universités. L'activité pluridisciplinaire de cet axe se traduit également par la publication d'ouvrages collectifs (un ouvrage en 2022 aux éditions Mare et Martin, un ouvrage sur «la garantie normative» en 2021), la publication d'articles scientifiques, l'organisation de colloques, bien qu'un seul se soit tenu pendant la période évaluée («Foucault face à la norme» en 2020). Enfin, en ce qui concerne l'axe «Modèles, modélisation, simulation», le bilan scientifique 2018-2022 fait apparaître sept contrats obtenus en réponse aux AAP de la MSH, sur les thématiques de l'environnement, de la santé, de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans les Fintechs et la tenue de six journées d'étude.

La synergie fédérative de la MSH Val de Loire se retrouve également dans des projets de recherche interdisciplinaire mobilisant des disciplines extérieures à son périmètre, comme la biologie, ce fut le cas lors la réalisation d'un «Atlas historique des cépages en France» engagée en 2020, ou des sciences de la terre pour des recherches sur la Loire. Les travaux menés, avec les consortiums Huma-Num et le Laboratoire d'Informatique Appliquée et Théorique, sur les corpus de données, mobilisent également plusieurs laboratoires de la MSH et intéressent un grand nombre de disciplines (archéologie, histoire, histoire de l'art, littérature, linguistique, musicologie...) appartenant à son périmètre.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

Pour ce qui est de l'incitation, du partage et de la diffusion des travaux au sein de son réseau d'unités de recherche, la MSH Val de Loire a mis en place principalement deux types d'actions visant à favoriser l'interdisciplinarité et la communication des résultats de la recherche : les appels à projets (AAP) et les journées annuelles de restitution des travaux. Les AAP sont envoyés chaque année et les dossiers reçus sont évalués et sélectionnés par le comité scientifique de la MSH. Depuis 2021, l'AAP a renforcé son soutien aux projets émergents, destinés à lancer de nouvelles pistes de recherche à côté de projets plus aboutis et bénéficiant de dotations financières plus importantes. Le taux de réussite est de 40 % pour un financement global de 138 080 €. Ces initiatives d'appels à projets connaissent des retours inégaux selon les domaines de recherche : le rapport indique que, de 2016 à 2021, seules quinze unités de recherche sur 22 (soit les 2/3) ont répondu à ces AAP. D'après le tableau p. 43, il apparaît que les unités de recherche en éthique, psychologie, cognition, droit et philologie répondent peu à ces AAP. Les jeunes chercheurs (doctorants et docteurs jusqu'à deux ans après la soutenance de la thèse) bénéficient depuis 2021 d'un AAP qui leur est consacré pour des projets portant sur leur domaine. Tous les investissements réalisés dans le domaine du numérique sont mis à leur disposition ainsi qu'à celle des enseignants-chercheurs. Les journées annuelles de restitution permettent la communication des avancées et des résultats des recherches financées par les AAP par les porteurs de projets.

La diffusion de l'information et le partage de la recherche visent aussi un public plus large que les unités de recherche partenaires. La MESH Val de Loire se montre active dans le champ de la science ouverte. Elle communique au moyen d'une lettre mensuelle, du site web, des comptes Twitter et Facebook, ainsi que d'une chaîne Canal-U sur laquelle sont déposées toutes ses réalisations audiovisuelles (l'annexe 15, p. 83, liste une quinzaine de conférences). En 2021, après l'interruption liée à la crise sanitaire de 2020, a été organisée une table ronde sur les enjeux scientifiques de la fédération des recherches en SHS à l'échelle de la Région Centre-Val de Loire dont les débats sont consultables sur le site de la MSH (vidéos). L'Atelier numérique accompagne les chercheurs dans les démarches relatives au partage de leurs travaux en science ouverte. La MSH Val de Loire est aussi partenaire de l'émission quotidienne de Radio Campus Tours «La Méridienne» qui accueille des invités, notamment sur des thématiques liées à la recherche. Chaque année, la MSH Val de Loire propose aux équipes de recherche associées de participer à un parcours pédagogique dans le cadre de la Fête de la Science, sur le village des sciences de Tours : sont proposées des animations scientifiques (parcours thématique, activités ludiques sur les stands des unités qui participent à l'opération).

Les partenariats avec les différents acteurs de la société sont nombreux et bien développés dans les domaines de la culture, des arts et de l'urbanisme. Des rencontres sont organisées, journées d'études, dialogues-débats : les séances du cycle trimestriel de rencontres science-société «Et si nous parlions...» au cœur du quartier des Deux-Lions à Tours, animées par une journaliste ; la manifestation annuelle (4 ou 5 jours répartis sur une période courte en différents lieux de la région) «Temps des territoires» en partenariat avec des acteurs culturels, des associations, des collectivités territoriales, qui est transdisciplinaire (géographie, arts, psychologie, littérature...), avec l'ambition d'associer de nouveaux partenaires culturels et territoriaux de la Région Centre-Val de Loire. L'un des projets les plus aboutis et interdisciplinaires du «Temps des territoires» porte sur le fleuve Loire, ses enjeux, les récits qui s'y rapportent, en particulier au travers d'un cycle d'auditions publiques, de la publication d'un ouvrage collectif et du rapport des auditions du parlement de Loire, d'accompagnement d'initiatives arts-

sciences et des études urbaines pour mettre en place de nouvelles manières d'aménager le territoire. Une réflexion, qui demande encore à être précisée et approfondie, est engagée sur l'ouverture de boutiques des sciences, présentées comme le chaînon manquant entre la recherche et la demande sociale croissante, en s'inspirant de l'expérience menée dans les années 1970 aux Pays-Bas : l'objectif est de traduire un besoin exprimé par un collectif de citoyens en un objet de recherche.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Les services techniques communs de la MSH Val de Loire sont principalement organisés autour de l'Atelier Numérique. Ce service, créé en 2012, propose un ensemble de ressources pour la collecte, le traitement et la valorisation de données hétérogènes (textuelles, sonores, spatiales, iconographiques...) auprès des laboratoires membres, en cherchant notamment à mettre en application les principes FAIR et des Sciences Ouvertes. La sollicitation des services de l'Atelier Numérique s'est manifestée au cours de la période 2016-2021 par environ 350 demandes émanant de 21 des 22 laboratoires membres la MSH, bien que l'UMR Citeres représente près de la moitié des demandes (174).

En termes de répartition géographique, si sur l'ensemble de la période 2016-2021, plus de 73 % des demandes émanent de laboratoires tourangeaux, l'écart entre les deux sites se réduit de manière constante. Par exemple, pour l'année 2021, la répartition des demandes était d'environ 60 % pour les laboratoires tourangeaux, contre 40 % pour les laboratoires orléanais. Ces chiffres témoignent de la pertinence des services proposés par l'Atelier Numérique auprès des laboratoires membres de la MSH Val de Loire, tant sur les sites tourangeaux qu'orléanais. En soi, l'Atelier Numérique participe activement à la mission fédérative de la MSH Val de Loire sur l'ensemble de son territoire d'implication, à travers notamment son rayonnement croissant auprès des laboratoires orléanais.

Les demandes (entre 50 et 70 par an en moyenne entre 2016 et 2021) portent principalement sur des besoins en audiovisuel (27 %), en accompagnement de projet (17 %), en communication (14 %), en cartographie (14 %), ou encore en développement de sites web (10 %). La diversité de ces demandes illustre la variété des compétences proposées par les services de l'Atelier Numérique.

Des spécificités semblent se dessiner entre sites, avec des demandes tourangelles plutôt orientées sur l'audiovisuel et l'information géographique, et des demandes orléanaises plutôt orientées sur la communication et le traitement textuel.

En parallèle de ces demandes de services, l'Atelier Numérique propose des cycles de formations. Ainsi, treize formations ont été proposées sur la période 2016-21, à 280 stagiaires. Ces formations portent en majorité sur l'apprentissage des systèmes d'information géographiques. Également, un séminaire annuel sur les « pratiques numériques en SHS » est proposé aux doctorants des laboratoires. L'Atelier Numérique contribue enfin au rayonnement national de la MSH Val de Loire, à travers son implication dans différents réseaux, notamment les consortiums labellisés Huma-Num. De manière générale, l'Atelier Numérique offre un ensemble de services adaptés aux besoins des laboratoires membres de la MSH Val de Loire. Sa sollicitation par la quasi-totalité des laboratoires membres de la MSH démontre sa pertinence. Il contribue par ailleurs à fédérer les laboratoires orléanais et tourangeaux, autour de pratiques numériques communes.

D'un point de vue plus technique, la variété des demandes de services, et des compétences sous-jacentes, démontre également l'utilité de ce service commun, doté d'équipements spécialisés (calculateurs, suprascan, salle informatique...) et de personnels qualifiés. Enfin, l'activité de l'Atelier Numérique, à travers les formations et séminaires organisés, contribue à la montée en compétences des membres des différents laboratoires partenaires, et notamment des doctorants.

L'atelier Numérique joue ainsi pleinement sa vocation de diffuseur d'une culture commune du numérique dans les SHS, en favorisant notamment le développement de bonnes pratiques autour du numérique (principes FAIR, Sciences ouvertes). L'Atelier Numérique constitue donc un moteur de la mission fédérative de la MSH Val de Loire, tant sur les sites orléanais que tourangeaux. Les services proposés sont jugés pertinents, et les moyens mis à disposition de qualité. Cependant, face aux sollicitations récurrentes, et à la montée en charge des activités liées au numérique, la précarité d'une partie du personnel semble constituer un enjeu à considérer pour maintenir un service de qualité.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

L'équipe de la MSH Val de Loire est composée de titulaires CNRS et de l'université de Tours. Les CDD sont financés sur les dotations des universités d'Orléans et de Tours et de CDD sur projet. Ces derniers représentent des fonctions pérennes. Le nombre a augmenté de 1,8 ETP entre 2016 et 2021. Le recours aux CDD sur projets a augmenté de cinq ETP. Ils sont nécessaires pour répondre au développement des activités de la MSH.

Les tutelles sont attentives aux besoins en personnel pour la MSH qui effectue une demande de moyen en personnel chaque année pour faire face à l'accroissement des activités. La MSH a obtenu un poste de TCN

BAP J à 50 % en 2020. En 2021, une Technicienne BAP J à 80 % est recrutée. Un IE BAP E mutualisé à 50 % avec l'UMR Citeres est attribué par le CNRS, mais semble insuffisant.

Un déséquilibre existe entre les moyens en personnels titulaires de l'unité au niveau des tutelles : Université de Tours deux ETP contre 5,8 ETP au CNRS. De même pour les CDD : Université de Tours huit ETP contre quatre ETP au CNRS. Au total, 7,8 ETP sont titulaires et 11,8 ETP sont en CDD. On peut souligner que toutes les demandes sont étudiées attentivement par les tutelles d'une manière équilibrée.

Le dossier note que certaines fonctions devraient être réétudiées comme la communication qui est financée par des dotations depuis plus de huit ans. Le poste de Secrétaire générale devrait avoir le niveau d'ingénieur de recherche alors qu'il est au niveau de la catégorie B.

Les ressources totales de la MSH ont augmenté de 58 % (masse salariale comprise) entre 2016 et 2021. Cette augmentation résulte de la prise en charge des crédits CPER, du partenariat avec Huma-Num et des ressources sur contrats de recherche. Elle reflète la croissance de l'activité. Par conséquent, la charge de travail au niveau de la gestion de la structure et des services offerts par l'atelier numérique. Les dotations sont restées stables pour l'université de Tours (65 000 €) et le CNRS (35 000 €). La dotation de l'université d'Orléans connaît une légère hausse (64 000 € entre 2020 et 2021 contre 54 000 € les années antérieures).

Les dépenses sont restées stables. Elles concernent principalement les financements des personnels en CDD. Certaines charges devraient être revues telles que les charges de gestion du bâtiment. La position de la MSH en tant que structure fédérative et d'hébergement d'unités de recherche au sein de l'université ne semble pas claire car elle finance l'entretien des locaux.

La MSH Val de Loire s'est équipée de matériels afin de réaliser les projets CPER BioPaTIC (2016-2020)) pour la numérisation massive de données patrimoniales (textes, vidéos, objets 3D, sons, etc.) La MSH s'est dotée d'équipement à haute performance à hauteur de 550 000 euros pour le projet BioPaTIC et 1 200 000 euros pour le projet ValoPat. Parmi les équipements consentis, on notera de stations de calcul scientifique, un Suprascan Quartz A0, un hydrophone, des scanners pour numérisation 3D, des imprimantes 3D, un scanner 3D à courte portée, des ordinateurs pour la manipulation de modèle 3D, un parc de 30 ordinateurs portables, 6 tablettes durcies pour le terrain, deux tables tactiles grand format.

À la suite de ce programme d'investissement, la MSH Val de Loire a pris en charge le volet SHS du CPER ValoPat (2021-2027) pour un montant total de 2 200 000 € (dont 1 200 000 € gérés par l'USR). Ce projet dont l'objectif était la caractérisation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels en Région Centre-Val de Loire a porté sur le déploiement *in situ* de dispositifs modulaires intégrés de collecte et d'analyse de données, la constitution de corpus numériques ainsi que l'analyse et la valorisation de l'information par exploration et analyse immersives de données. Il a permis l'acquisition d'équipements tels qu'un capteur thermique, des lasers, une sonde bathymétrique, un drone aquatique, un bateau, des calculateurs, des casques de réalité augmentée.

Malgré des efforts pour trouver l'aménagement idéal des locaux, le nombre de places est encore limité. L'accueil des chercheurs et du public devient de plus en plus problématique. En effet, la MSH n'est plus en mesure d'héberger toutes les équipes en raison de la dispersion des celles-ci sur les différents sites de l'université de Tours et de l'éloignement géographique des campus universitaires et CNRS à Orléans. Les postes de travail se multiplient dans les bureaux. Un projet de bâtiment du département de l'école Polytech Tours est en cours et devrait être finalisé pour 2024. Il s'agirait de repenser l'usage du site, dont la coordination pourrait être confiée à la MSH. Cette occasion permettrait à la MSH d'obtenir de nouveaux locaux pour pallier au problème d'hébergement.

Conçu en 2012, l'Atelier numérique de la MSH a été reconnu comme plateforme par le CNRS en 2021. Son objectif est d'accompagner les projets des chercheurs vers leur mise en œuvre. Il s'appuie sur la mise en réseau des compétences et la mutualisation des ressources et des connaissances en matière de numérisation, de traitement, d'archivage, de publications et de valorisation des données et des productions numériques de la recherche en SHS. Des formations sont proposées et des équipements informatiques sont à la disposition des chercheurs et doctorants. L'atelier organise un séminaire « Les pratiques numériques en SHS » qui permet une discussion entre spécialistes et non-spécialistes. Les demandes sont importantes, mais seul l'IRHT ne fait pas encore appel à l'atelier numérique.

D'autres services de la MSH relèvent des réseaux de plateformes du RnMSH. La MSH est aussi impliquée dans des comités de pilotage du RNMSH. La MSH est aussi impliquée dans des consortiums labellisés par l'IR*Huma-Num.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ/INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

La MSH déploie son projet scientifique et ses missions dans un environnement qui est d'abord un espace régional dont le périmètre s'élargit cependant aux horizons nationaux et internationaux par l'inscription de la structure au sein d'un réseau national et par différents partenariats étrangers. Son espace d'actions et d'interactions est donc principalement conditionné par le paysage universitaire. Cette relative indépendance vis-à-vis des politiques s'explique par la nature même des missions allouées à la MSH Val de Loire dont les objectifs sont le renforcement de l'interdisciplinarité, l'appui à la dynamique interinstitutionnelle, l'ancrage régional, l'affirmation d'une identité scientifique propre, le développement de son internationalisation et sa capacité à répondre aux défis sociétaux.

La gouvernance institutionnelle est appréciée par son conseil scientifique qui a pu souligner dans son dernier rapport du mois de février 2022 la cohérence du projet élaboré comme la validité et la pertinence de sa fonction structurante et fédératrice. À l'appui de cette qualification, on constate, à la lecture du DAE, une dynamique de structuration régionale des unités de recherches universitaires SHS et le déploiement de moyens mutualisés et de services communs dont l'attractivité et les performances concourent à cette œuvre fédératrice. La première révèle une progressive fédération des unités de recherche régionales désormais au nombre de 22. S'il est inimaginable de penser que chacune d'elles entretient le même rapport — en termes de fréquence d'usages ou de densité des interactions — à la structure, l'évolution de l'action fédératrice témoigne d'une appropriation grandissante des unités des ressources offertes par la MSH et le partage de plus en plus large d'une culture commune des interactions. La seconde repose sur des personnels, des outils, des équipements et des plateformes partagées permettant de suppléer aux insuffisances ponctuelles des unités de recherche régionales et d'apporter des moyens à la réalisation de leur politique scientifique aux projets intégrés qu'elles peuvent concevoir dans la pratique de la pluridisciplinarité. L'Atelier numérique de la MSH, créé en 2013, est au centre de cette politique fédératrice à la fois comme réponse à des besoins ponctuels et comme capacité de suggestion et d'appui à des projets nouveaux. La stratégie scientifique déployée par la direction et le comité de pilotage de la structure, sur la période contractuelle 2018-2022, a été construite sur la base de l'identification et de l'animation de cinq orientations thématiques capables, à partir des spécificités propres à la vingtaine de laboratoires SHS régionaux ainsi fédérés, de soutenir les projets scientifiques transversaux, de favoriser leur développement et de nourrir les innovations conceptuelles et méthodologiques en termes d'objets, d'outils, de corpus, de méthodes, etc. L'action d'appui et de développement de la recherche régionale repose sur la mutualisation d'outils de collecte, de traitement et de valorisation des données numériques via la plateforme Atelier numérique qui est au centre de l'animation d'un séminaire annuel diffusé simultanément sur les sites et dont le périmètre d'actions rencontre l'activité du pôle numérique de l'IRHT installé sur le site CNRS d'Orléans et partie prenante depuis 2020 de la structuration scientifique d'objets et de moyens mise en œuvre par la MSH.

L'intégration durant la période contractuelle évaluée des dernières unités SHS témoigne du succès de la proposition fédérative mise en œuvre par la stratégie scientifique de la structure. Dans cette dernière, on remarquera l'initiative prise en 2015 de constituer la MSH comme porteuse de projets avec le programme interdisciplinaire ECRISA. L'échelle de l'action de la MSH est celle également de la structuration régionale des écoles doctorales distribuant, au cours du contrat évalué, les unités des universités orléanaise et tourangelle dans deux entités du Collège doctoral Centre-Val de Loire. La pertinence et la reconnaissance de la stratégie scientifique de la structure, portée à l'échelle régionale par la dynamique fédératrice de ses axes de recherche et de ses services mutualisés, est constitutive ainsi de son positionnement, fin 2021, dans le portage du projet d'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire du dispositif Recherche Data Gov.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Compte tenu de la dynamique ascendante de la MSH et d'une importante montée en charge de son activité (et notamment celle de l'atelier numérique), le comité invite la MSH à mettre en place une réflexion stratégique à court et moyen termes sur la gestion prévisionnelle de ses emplois et compétences (GPEC). Cela lui permettrait d'identifier clairement et de faire valoir auprès des tutelles, ses besoins en postes, en articulant les profils avec les stratégies RH des tutelles et leurs axes scientifiques.

Compte tenu de la diversité des champs disciplinaires présents dans les laboratoires fédérés au sein de la MSH, il est important de continuer à faciliter, encourager et accompagner le montage de projet, en particulier entre les axes et les sites et pour les disciplines qui sont encore peu présentes dans les APP. On notera notamment la plus faible participation des disciplines liées à l'éthique, la psychologie, la cognition, le droit ou la philologie.

Par ailleurs, le comité invite la MSH à poursuivre son effort d'intégration de l'ensemble des représentants des unités (dans les dispositifs de gouvernance, et notamment le COPIL) afin qu'ils puissent être encore plus associés à des responsabilités tout en veillant à l'équilibre entre les unités, les axes et les disciplines. Il invite également la MSH à favoriser la recherche dans les domaines des humanités et des arts en ne les limitant pas à des niches

ancillaires (du type recherche de sources). Les deux nouveaux (ou partiellement nouveaux) axes semblent pouvoir apporter des réponses à ce problème.

Dans le cadre d'une science ouverte, le comité invite la fédération de recherche à poursuivre ses efforts sur les interactions recherche/acteurs publics et société civile. Il incite la MSH à continuer les réflexions sur les effets de structuration des actions de co-construction sciences/société, aux échelles individuelles et collectives en ouvrant davantage la MSH au public.

DÉROULEMENT DE LA VISITE

DATE DE LA VISITE

Début : 06/02/2023

Fin : 06/02/2023

ENTRETIEN RÉALISÉ : en distanciel

DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

8 h 30-08 h 45 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

8 h 45-09 h 00 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos, en présence du conseiller scientifique

9 h-9 h 30 Entretien à huis clos avec la direction actuelle de la MSH

9 h 30-11 h 15 Réunion plénière en présence des membres de la MSH

11 h 15-11 h 30 *Pause*

11 h 30-12 h 00 Entretien à huis clos avec le bureau de la MSH

12 h-12 h 30 Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

12 h 30-13 h 30 *Pause déjeuner*

13 h 30-14 h 15 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche (statutaires et non statutaires) de la MSH

14 h 15-15 h 00 Entretien à huis clos avec les représentant.es des tutelles de la MSH

15 h-15 h 15 *Pause*

15 h 15-16 h 00 Entretien à huis clos avec les membres du comité de pilotage la MSH

16 h-16 h 30 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de la MSH

16 h 30-17 h Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

17 h Fin de la journée d'entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Aucun.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Hc res
D partement d' valuation de la recherche

Tours, le 06/03/2023

Objet : DER-PUR230023317 – MSH VdL – Maison des sciences de l'homme Val-de-Loire

Au nom de la MSH et de l'universit  d'Orl ans, j'adresse mes sinc res remerciements aux membres du comit  de visite Hc res pour leurs rapports et leurs recommandations.

Suite   lecture attentive du rapport, l'universit  de Tours et l'universit  d'Orl ans n'ont pas d'observations particuli res   faire.

Par ailleurs, nous pr cisons que le CNRS comme  tablissement a pris le parti de ne pas faire d'observations sur les rapports d' valuation HCERES et qu'il s'agit d'une mesure g n rale, valable pour tous les instituts.

Je vous prie d'agr er l'expression de mes salutations distingu es.

Le Pr sident de l'universit  de Tours



Arnaud GIACOMETTI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)